

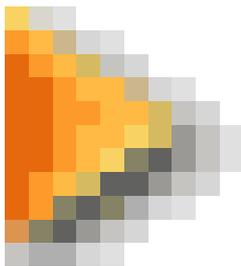
<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article917>



Tribune libre

Le 29 mai, je voterai NON

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Débat sur l'Europe -



Publication date: mardi 3 mai 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le projet de TCE fait débat à la FSU 89 comme dans toutes les autres organisations syndicales. Nous avons décidé, dans le département, de permettre l'expression, sur ce sujet, de ceux qui, parmi nous, souhaitent individuellement donner leur avis.

Le texte ci-dessous a été publié dans le bulletin POUR 89, spécial débat sur le TCE.

Oui, j'ai toujours été et reste profondément Européen, conscient que depuis 50 ans, l'idée même d'Europe et la construction européenne ont été porteuses de valeurs, de souffle et d'actes profonds de paix et de coopération. Oui je suis convaincu de la force et de l'évidence des perspectives historiques offertes par cette construction européenne. Oui je respecte profondément l'opinion et l'analyse de mes collègues et très souvent amis qui voteront positivement au référendum.

Mais, pour ce qui me concerne, je voterai non, pour être cohérent avec moi-même et avec le combat syndical que chaque jour je mène, dans la FSU et avec mes partenaires des autres organisations.

Prenons l'exemple de ces derniers mois : en janvier pour défendre les services publics, en février et en mars pour l'emploi, la réduction du temps de travail et les salaires, nous avons fait grève et défilé ensemble pour nos revendications. Le 19 mars, à Bruxelles, nous avons manifesté pour une Europe du plein emploi, des droits et de la solidarité entre les peuples : défendre la protection sociale et refuser l'incitation à l'allongement de la durée du travail et sa flexibilisation ; refuser que les droits des salariés en activité ou privés d'emploi soient remis en cause, que le chômage et la précarité s'accroissent ; maintenir, partout et pour tous, des services publics.

Bref, syndicalistes, et pour résumer, nous sommes quotidiennement confronté(e)s, en France et en Europe, aux conséquences d'une politique européenne basée sur le seul principe d'une " économie de marché ouverte où la concurrence est libre et non faussée ". Or, c'est ce principe que le projet de traité soumis au référendum entend constitutionnaliser.

Oui, syndicaliste, je sais que nous avons besoin de l'Europe face à la mondialisation libérale et aux firmes transnationales. Mais je sais qu'il est urgent de lui donner de nouvelles fondations qui l'émancipent du libéralisme financier, qui la réconcilient avec le progrès social, la paix, la démocratie, le développement soutenable, la coopération entre les peuples de la planète. A la FSU, nous sommes des partisans résolus d'une Europe mobilisée contre le chômage, la précarité et la dégradation du cadre de vie.

Avec mes camarades, je lutte pour renforcer les garanties sociales, développer et coordonner des politiques économiques favorisant l'emploi et harmoniser les fiscalités, promouvoir une Europe des Services publics pour faire pendant à la libre concurrence. Oui, Il faut mettre en oeuvre un développement économique respectueux des équilibres écologiques et enfin reconnaître l'égalité et les droits pour les femmes autant que pour tous. **Oui, j'aspire à une Europe démocratique, fondée sur la citoyenneté pleine et entière de tous ses résidents. MAIS OUI aussi, je suis convaincu que le rejet du projet de traité constitutionnel est aujourd'hui une condition essentielle pour que cette Europe voie le jour.** Je suis persuadé que ce rejet donnerait un nouveau souffle à tous ceux qui veulent construire une société plus juste et plus solidaire. Pour que l'espoir vive plus fort.

J'ai conscience que quel que soit le résultat du référendum, il faudra continuer de se battre, de proposer, de construire unitairement des alternatives. Quel que soit le bulletin que chacun choisira de mettre dans l'urne, il faudra

continuer à agir ensemble, avant le 29 mai et après, en France et en Europe. Quant à savoir si cette bataille sera plus facile ou plus difficile avec le traité proposé, je réponds plus difficile, convaincu que ce projet va à l'inverse de la dynamique nécessaire et possible pour l'Europe.

Jacques Pioch

PS:

N.B. A la FSU 89, nombreux considèrent (et je le pense moi-même) que la signature du secrétaire départemental de la FSU, même dûment expliquée comme un acte individuel, engage de fait l'ensemble de l'organisation aux yeux de la plupart des syndiqués.

Et comme l'accord au Conseil départemental s'est fait sur la base des positions nationales de la FSU (condamnation du projet de traité constitutionnel MAIS pas d'appel explicite de la Fédération à voter non), j'ai refusé de signer tout appel et consigne de vote.